



# L'EMBOBINÉ

Association loi de 1901, pour la jubilation des cinéphiles,  
vous propose

## La révélation

année 2008 sortie : 17 mars 2010 durée 1h50

Réalisé par Hans-Christian Schmid Avec Kerry Fox, Anamaria Marinca, Stephen Dillane,



Cela commence comme un polar. Un homme se repose sur une plage avec sa femme et sa fille. Il se sent menacé. A juste titre, puisque le voilà brutalement enlevé. Banal fait divers ? Non : arrestation politique. Car ce type apparemment comme les autres, bon père de famille et mari attentionné, est un criminel de guerre. Un général serbe, responsable de meurtres innombrables et de déportations massives lors du conflit avec la Bosnie... Cet homme, Hannah, procureur au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, le poursuit depuis longtemps. Mais, au moment où elle croit tenir sa proie, tout, soudain, se dérobe. Son principal témoin est convaincu de faux témoignage. La géographie des lieux est formelle : il n'a pas pu assister à la rafle ordonnée par le bourreau... Le jeune homme proteste, s'empêtre, mais finit par avouer : d'accord, il a menti, mais c'était pour mieux faire triompher la vérité, la justice...

Hannah n'a qu'une semaine pour trouver un autre témoin, car elle se refuse à laisser acquitter une ordure. Elle prend contact avec la soeur de ce jeune homme trop exalté. Mira, elle, veut tout oublier de la guerre. Elle vit désormais en Allemagne, mariée et mère de famille. Tranquille. Mais l'insistance de Hannah fait remonter ses souvenirs...

Film captivant. Cela faisait longtemps qu'on n'avait pas vu deux si belles héroïnes. La juge et son nouveau témoin - seules dans les arcanes de la justice et de la diplomatie internationales - sont le coeur de ce film, qui tient autant du thriller politique que du drame psychologique sur l'exigence de réparation. Hannah, pas très heureuse dans sa vie privée (un cinq à sept de temps en temps avec un haut dignitaire du Parlement européen) se transforme en justicière et met toute son énergie à résister aux pressions : car l'Union européenne verrait d'un bon oeil la candidature du général serbe, un héros pour les siens, aux futures élections présidentielles de son pays. Et cette compromission,

presque officielle déjà, est insupportable aux yeux de cette femme (admirablement interprétée par Kerry Fox, vue dans *Intimité*, de Patrice Chéreau, et *Bright Star*, de Jane Campion), qui ne veut rien lâcher.

Face à elle, Mira (Anamaria Marinca, révélée par *4 Mois, 3 semaines, 2 jours*, de Cristian Mungiu) bouleverse. Vulnérable et hésitante au début, elle fait preuve, peu à peu, d'une volonté indéfectible. Il faut qu'elle parle. Il faut qu'elle dise l'horreur. Pour pouvoir enfin se reconstruire. Et aussi pour les autres femmes, victimes des mêmes sévices et qui ne sont plus là pour témoigner... Mais que pèsent les victimes face à la raison d'Etat ? Dans l'ombre, les hommes de pouvoir s'arrangent...

Avec sa rigueur et son réalisme documentaire, la mise en scène de Hans-Christian Schmid évoque les thrillers politiques des années 1970, où chaque décor glacé, aseptisé, transpirait le complot. Couloirs du tribunal, appartement impersonnel de protection des témoins, hall d'hôtel intercontinental où les diplomates pactisent : oui, ce cadre déshumanisé est bien celui d'une justice prompte à trahir les victimes, lorsque leur souffrance embarrasse la politique. Au moment où débute à La Haye le procès maintes fois reporté de Radovan Karadzic, le film pose simplement, brutalement, magnifiquement, deux questions : quel est le pouvoir réel de la Cour pénale internationale ? Et, surtout, la réconciliation nationale justifie-t-elle l'amnésie à l'égard des criminels de guerre ? A cette question-là, on connaît la réponse de Mira : oublier, c'est mourir pour de bon.

Il y a une petite phrase atroce au milieu du film, aussi insupportable, à sa manière, que les récits de viols et de meurtres. Alors qu'ils s'apprêtent à rencontrer l'avocat du général serbe pour un compromis, le supérieur hiérarchique de Hannah la sermonne sur un ton presque badin : « *J'espère que nous avons laissé notre idéalisme dans le taxi...* » Idéaliste, Hannah ? Non, juste convaincue que certains crimes ne méritent aucune « diplomatie ».

Guillemette Odicino Téléràma, Samedi 20 mars 2010

La Révélation confirme le goût du réalisateur Hans-Christian Schmid pour une mise en scène sans emphase, à l'affût, proche du documentaire ainsi que l'intérêt pour la collision des sentiments humains au cœur de situations humanitaires. Ce sont ces attraits qui font que ce thriller très politique prend une dimension sensible fondamentale et nous passionne.

#### La puissance dans l'épure

C'est une habitude pour Hans-Christian Schmid que de traiter de sujets « forts » sans tirer sur la corde sensible, celle de l'émotion facile. Ici, il s'agit de crime contre l'Humanité, de viols, de loi du silence. Il s'agit aussi d'un criminel qui s'apprête à accéder au plus haut pouvoir, du travail acharné d'une procureure consciencieuse, de l'accession d'un peuple à l'Union Européenne, du statut d'un héros national, du traumatisme d'une jeune femme victime de guerre, de déchirements familiaux et amoureux. Et c'est cette complexité qui compte. Le réalisateur ne cherche pas à embrouiller le spectateur, il montre, semblant tourner un documentaire (caméra à l'épaule, zooms furtifs sans excès), il donne à voir l'intrication de questions politiques, humanitaires et humaines.

EXCESSIF



#### Le soutien d'Amnesty International pour la sortie du film *La révélation*

Amnesty International (AI) soutient *La Révélation* parce que ce film vient en appui à la lutte contre l'impunité. Il montre avec beaucoup de réalisme les pressions politiques dont le Tribunal Pénal International pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) est victime, accentuées par l'obligation qui lui a été imposée par le Conseil de sécurité des Nations unies de terminer ses travaux d'ici 2012.

Le TPIY joue un rôle majeur dans la lutte contre l'impunité des crimes qui ont été commis lors de l'éclatement de la Yougoslavie au cours des années 1990. Dès cette époque, de nombreux rapports d'Amnesty International dénoncent ces crimes. Par la suite, l'organisation dénoncera à plusieurs reprises non seulement les problèmes récurrents liés aux arrestations et aux remises de suspects au Tribunal mais aussi le manque de volonté politique des autorités de l'ex-Yougoslavie de coopérer pleinement avec le Tribunal.

Le film illustre aussi la difficulté rencontrée pour que justice soit rendue aux femmes victimes de viols et autres violences sexuelles lors d'un conflit, rejoignant les préoccupations d'AI qui agit contre l'impunité de ces crimes, commis par milliers lors du conflit yougoslave. Si le TPIY a joué un rôle primordial dans la définition de ces crimes, et a établi qu'ils pouvaient être qualifiés de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité ou de génocide, le nombre d'affaires traitées en la matière reste très faible (seulement 18 cas en mars 2009).

#### DEBAT après les deux séances du 17 juin

avec Michel DOMON membre de la coordination Balkans de la SF d'Amnesty International

Prochaines séances :  
dernière séances de l'année :  
rendez-vous à la rentrée !!!

#### Pourquoi adhérer à l'Embobiné ?

Pour bénéficier du tarif réduit

Pour recevoir les programmes

Pour être invité à chaque réunion d'animation

pour faire part de vos critiques et suggestions

ET proposer à la programmation les films que vous avez envie de voir.